DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITMEE LE 21-12-2023 RÉPUBLIQUE FRANCAISE ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBE **CANTON DE ROYAN**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de décembre, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, membres élus Mme Françoise BAUDE, Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Rolland BOIVENT, Mme Isabelle CHATEAU, M. Gilles CLABAUT, Mme Hermine OSTROWSKI, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, membres nommés

M. Claude DUCHÉ donne pouvoir à Mme Françoise BAUDE Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pourvoir à M. Denis MOALLIC M. Gilbert THULEAU donne pouvoir à M. Patrick MARENGO

Absente excusée :

Mme Christiane FOUCHÉ

Date des convocations : 11 décembre 2023

Membres en exercice: 17

Membres présents: 13

Nombre de votants : 16

Pour: 16

Contre: 0

Abstention: 0

N° 23-160

OBJET: CCAS-SAAD-DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEURS DE TITRES IRRÉCOUVRABLES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Monsieur le Comptable Public de Royan a établi la liste d'admission en non-valeurs de titres irrécouvrables concernant les budgets du CCAS et du SAAD pour l'année 2023 :

CCAS - Budget 43002

/ Liste 5909960611 pour

174,90 euros

SAAD - Budget 43003

/ Liste 5873750011 pour

3253,25 euros

Considérant que les crédits figurant aux budgets du CCAS et du SAAD sont suffisants pour couvrir ces montants imputés au compte 6541,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

d'approuver l'admission en non-valeurs les titres irrécouvrables figurant sur la demande établie par Monsieur le Comptable Public de Royan.

d'ouvrir les crédits budgétaires au compte 6541.

Fait à ROYAN, le 19 décembre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, le んんといってろ Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan, le 21/12/2023

Par délégation du Président, La Directrice du CCAS

Frédérique SALLES

Pour le Consell d'Administration

Le Président du CCAS,

Maire de Royan

BP 20164 ROYAN

Accusé de réception en préfecture 017-361700116-20231219-DEL-23-160-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023

Perock MARENGO